

# Landes



## VIELLE-SAINT-GIRONS

# Des propriétaires de mobile homes dénoncent « des méthodes de voyou »

Une trentaine de propriétaires de mobile homes qui louaient un emplacement à l'année dans un camping ont appris que leur contrat ne sera pas renouvelé en 2024. Choqués, ils regrettent une course « au fric »



Parmi les 800 emplacements du camping, 34 sont loués à l'année par des propriétaires de mobile homes. PHILIPPE SALVAT / « SUD OUEST »

**Coralie Lamarque**  
montdemarsan@sudouest.fr

« Qu'est-ce qu'on va faire ? » C'est la question qui revient en boucle dans les conversations du camping Les Tourterelles, au milieu des pins de Vielle-Saint-Girons dans les Landes. Une ambiance plombante, qui donne un goût amer aux vacances. « On ne parle que de ça, c'est lourd. »

Preuve à l'appui, les résidents décrivent avoir reçu au début des beaux jours « une lettre brute de décoffrage ».

Le courrier daté du 9 juin, signé par le PDG du groupe MS Vacances Guy Raimbaud, propriétaire de l'établissement, annonce le non-renouvellement pour l'année 2024 de leur contrat de location d'une parcelle dans ce camping à deux pas de l'océan.

### Pas de place ailleurs

Qu'ils soient locataires d'un terrain dans le camping de Saint-Girons Plage depuis 1973 ou 2021, rien n'y fait. Les 34 propriétaires de mobile homes subissent le même sort et se retrouvent avec leur petite maison de vacances sur les bras.

Certains désespèrent de ne pouvoir retrouver un emplacement dans un autre camping. « On va commencer les recherches, mais on va avoir des refus, c'est sûr ».

Et pour cause : « Quasiment

tous les campings sur le littoral sont pleins et lorsqu'une parcelle se libère, elle est proposée avec l'achat d'un mobile home », explique Michel Harismendy, président de la FNPRL (Fédération nationale de propriétaires de résidences de loisirs), conseillant les propriétaires de mobile homes, chalets ou caravanes qui

**Les résidents spéculent que leurs parcelles seront plus rentables avec des mobile homes en location à la semaine**

rencontrent des difficultés avec les gestionnaires de camping.

Malgré leur tenue de plage décontractée, les propriétaires sont remontés. N'étant pas signataire de la lettre de non-renouvellement, la directrice du camping des Tourterelles n'a pas souhaité réagir. Selon les propriétaires de mobile homes, « le fric prend le dessus » dans ce camping Campéole de près de 800 emplacements, racheté en 2021 par le groupe MS Vacances.

Les résidents spéculent que leurs parcelles seront plus rentables avec des mobile homes en location à la semaine. Les propriétaires paient la lo-



Le camping Les Tourterelles

cation de l'emplacement près de 4 000 euros par an. Soit le prix de deux ou trois semaines de location d'un mobile home dans ce camping quatre étoiles. « Ce sont des méthodes de voyou. On ne peut plus appeler ça du camping », dénonce une propriétaire.

### « On ne bougera pas »

« J'adore venir ici. J'ai changé ma vie pour ce mobile home », confie Meike.

Cette propriétaire allemande, qui se dit « dévastée » par la nouvelle, n'a pas pu recevoir le courrier en lettre recommandée à son domicile en Allemagne. Lorsqu'elle arrive dans les Landes en juin, c'est la douche froide. Le camping lui a remis la lettre annonçant le non-renouvellement de son contrat en mains propres. Acquis en 2021, son

mobile home est pourtant un modèle acheté au groupe MS Vacances. Mais rien n'y fait. Elle aussi se retrouve « à la rue avec un mobile home tout

**« Qu'est-ce qu'on va faire ? On ne parle que de ça, c'est lourd »**

neuf » décrit le président de la FNPRL, qui juge la situation « ubuesque ».

Lui-même propriétaire d'un mobile home à Contis, Michel Harismendy soutient ses congénères. Ce sont les propriétaires de mobile homes du camping des Tourterelles qui ont contacté le président de la Fédération. 26 des 34 propriétaires ont décidé de



Michel Harismendy

monter un collectif pour assigner en justice leur propre camping pour « non-renouvellement d'une offre commerciale sans raison », décrit Michel Harismendy, qui se dit confiant.

### Au tribunal en octobre

Sa Fédération est habituée à ce type de litige et traite une dizaine d'autres cas similaires au niveau national. L'audience concernant le camping des Tourterelles est prévue le 5 octobre au tribunal de Dax. « Officiellement, le 31, on est tenu de s'en aller. Mais on ne bougera pas », prévient les campeurs.

Contacté à plusieurs reprises par notre rédaction, le groupe MS Vacances, qui détient donc le camping Campéole Les Tourterelles, n'a pas répondu à nos sollicitations.